

Le 29 avril 2024, Montréal, Québec, Canada
Communiqué de presse – pour diffusion immédiate

Symbole: TSX.V: BGF
Actions émises: 82,780,543

CHAMPS D'OR EN BEAUCE OFFRE UN PLACEMENT PRIVÉ AUX ACTIONNAIRES EXISTANTS

Champs d'or en Beauce (Beauce Gold Fields) (TSX Venture: BGF), également désignée sous le nom de "BGF" ou la "Société", est heureuse d'annoncer qu'elle offre l'opportunité de participer dans un placement privé sans intermédiaire de courtier aux actionnaires existants ainsi qu'aux investisseurs accrédités.

Patrick Levasseur, président et directeur général de Champs d'Or de Beauce, déclare : « Cette offre représente une opportunité pour tous les actionnaires de participer à la récente découverte de structures antiformes minéralisées identifiées comme la source des dépôts aurifères placériens historiques qui présentent de grandes promesses pour de nouvelles découvertes d'or en filon. »

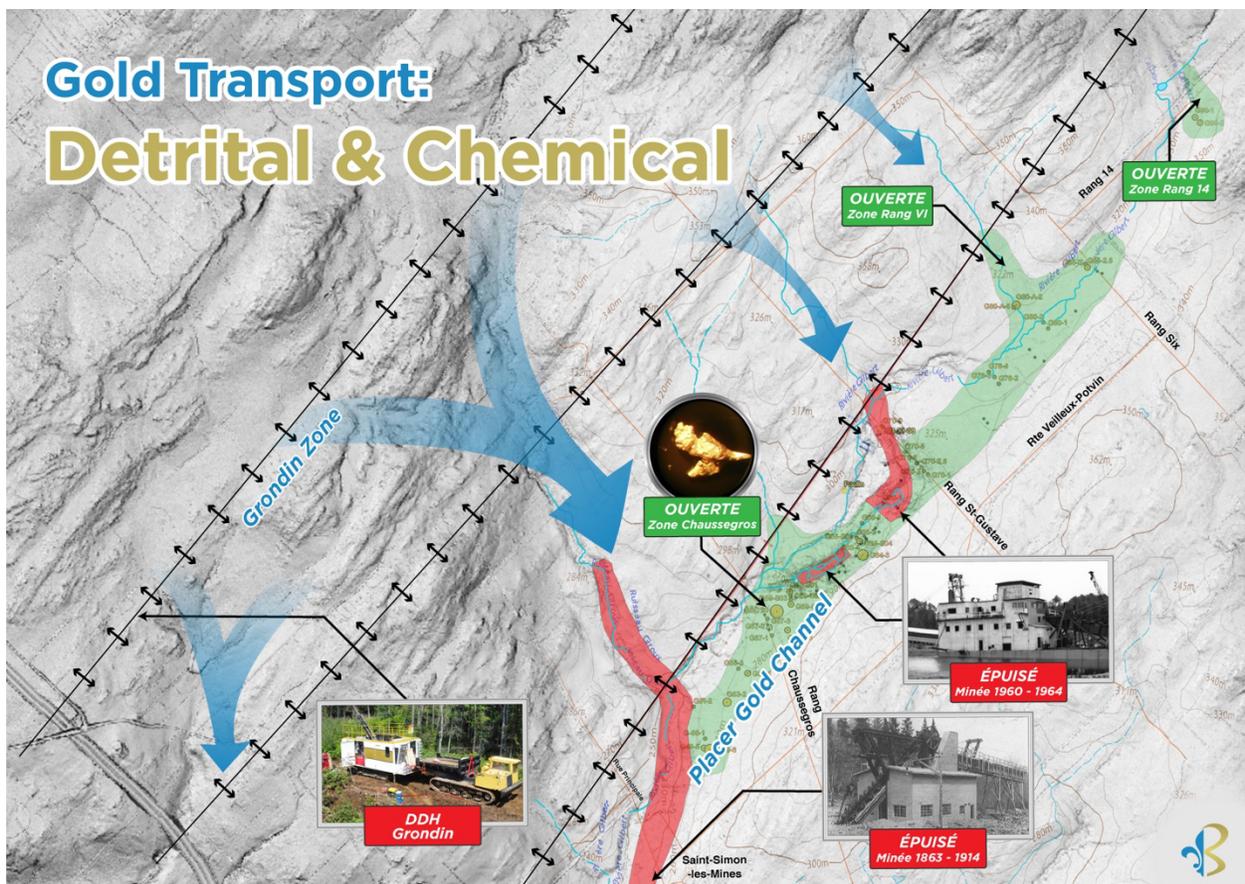


Image : Flux de transport de l'or depuis les structures anti-forme vers le canal Placer

Offre un placement privé au Actionnaires existants et au Investisseurs accrédités

BGF offre un placement privé sans l'intermédiaire de courtier d'un minimum de 2 000 000 unités

et d'un maximum de 10 000 000 unités de la société à 0,04 \$ par unité pour un produit brut minimum de 80 000 \$ et d'un produit brut maximum de 400 000 \$ sous réserve de la réception de toutes les approbations réglementaires applicables. Chaque unité est composée d'une (1) action ordinaire et d'un (1) bon de souscription d'action ordinaire de la Société. Chaque bon de souscription permettra à son détenteur d'acheter une action ordinaire du capital-actions de la société à un prix d'exercice de 0,08 \$ pour une période de 24 mois à compter de la date de clôture du placement. Chaque action émise dans le cadre du placement aura une période de détention obligatoire de quatre (4) mois et un (1) jour à compter de la date de clôture du placement.

L'offre est ouverte aux groupes d'investisseurs suivants conformément aux lois applicables:

- Actionnaires existants Règlement 45-513
- Investisseurs accrédités Règlement 45-106

Investisseurs intéressés à participer au placement privé

Les investisseurs intéressés qui souhaitent participer au placement privé doivent contacter Patrick Levasseur, président et chef de la direction de Beauce Gold Fields, au 514-262-9239 ou par courrier électronique à l'adresse patrick.levasseur@beaucegold.com.

Informations complémentaires pour les actionnaires existants

Le placement sera ouvert à la participation des actionnaires existants de Beauce Gold Fields à la date de clôture des registres du 26 avril 2024 qui souhaitent participer au placement en se prévalant de l'exemption disponible aux actionnaires existants en vertu des lois canadiennes sur les valeurs mobilières. Le coût d'acquisition total pour un actionnaire existant en vertu de la dispense applicable aux actionnaires existants ne peut excéder 15 000 \$ au cours des 12 mois précédant la date de clôture du placement, à moins que cet actionnaire existant ait obtenu conseil auprès d'un courtier en placement inscrit dans la juridiction de l'actionnaire. Le montant minimum de souscription pour les actionnaires existants qui bénéficient de l'exemption des actionnaires existants est de 8 000 \$.

Si les souscriptions reçues par les actionnaires existants dépassent le maximum proposé de 2 000 000 unités, les actions ainsi souscrites seront réparties au prorata entre tous les souscripteurs bénéficiant de la dispense applicable aux actionnaires existants, proportionnellement au nombre d'actions offertes souscrites par chacun des souscripteurs dans l'offre. Si les souscriptions reçues par les actionnaires existants sont inférieures au maximum de 10 000 000 de parts disponibles, le solde sera offert aux Investisseurs accrédités.

La Société utilisera le produit minimum ainsi que le produit maximum du placement privé aux frais généraux de l'entreprise et à l'exploration de ses propriétés aurifères et de phosphate. Le placement peut être clôturé au plus tard le 27 mai 2024 en une ou plusieurs tranches à la réception des souscriptions.

Moins de 10% du produit du placement devrait être utilisé à des fins de relations avec les investisseurs, s'il y a lieu. Aucun montant provenant du placement n'est prévu être utilisé comme paiement à des personnes ayant un lien de dépendance avec la société ni comme paiement à des personnes menant des relations avec les investisseurs.

Le présent communiqué ne doit pas être distribué aux agences de diffusion de communiqués de presse des États-Unis ni diffusé aux États-Unis. Le présent communiqué de presse ne constitue ni une offre de vente ni la sollicitation d'une offre d'achat, et il ne doit y avoir aucune vente des titres dans un États-Unis où une telle offre, sollicitation ou vente serait illégale.

À propos de la zone aurifère de Grondin

La zone Grondin est située dans le coin nord-ouest de la propriété aurifère de Beauce, localisée à Beauceville et à Saint-Simon-les-Mines, Québec. Les initiatives d'exploration de 2023 dans la zone Grondin, comprenant le traitement en vrac et le forage (communiqués de presse BGF, 1er novembre 2023 et 18 janvier 2024), ont révélé que la zone Grondin s'étend sur plus de 40 mètres de profondeur verticalement et reste ouverte en profondeur, avec une structure minéralisée s'étirant sur plus de 300 mètres de longueur. Cette zone est intrinsèquement liée à un axe de pli antiforme qui s'étend sur plusieurs kilomètres, suggérant que d'autres structures aurifères pourraient être présents le long du pli antiforme et ailleurs sur la propriété aurifère de Beauce, indiquant un potentiel significatif pour des découvertes d'or en filon à partir de cette structure aurifère.

Une corrélation positive a été établie entre l'argent et les éléments traceurs identifiés dans la structure antiforme minéralisée de Grondin avec ceux trouvés dans le till basal et la saprolite du chenal aurifère de placers de la vallée de la rivière Gilbert. (communiqué de presse du 18 janvier 2024) Cette corrélation constitue une preuve corroborant le fait que ces systèmes antiformes pourraient avoir contribué au développement des placers aurifères étendus en Beauce.

Cela supporte également l'hypothèse que l'or de placers dans le paléochenal aurifère de Beauce, y compris les gros pépites renommées du 19^{ème} siècle, se sont formées dans des poches de quartz stressées au sein de couches en forme de dôme Axis of Antiforms, exemplifiées par les formations de Saddle Reef. Parmi les formations de Saddle Reef notables à l'échelle mondiale, on compte les champs aurifères de Bendigo en Australie (plus de 60 millions d'onces) et le gisement à haute teneur de Dufferin en Nouvelle-Écosse.

À propos de Champs d'Or en Beauce Inc.

Champs d'Or en Beauce Inc. ("BGF") est une société d'exploration aurifère axée sur l'exploration dans la région de la Beauce au sud du Québec. La propriété phare de la société est le site du projet aurifère de St-Simon-les-Mines, site de la première ruée vers l'or du Canada, antérieure au Yukon Klondike. La région de la Beauce a abrité certaines des plus grandes mines d'or placérien historiques de l'est de l'Amérique du Nord qui étaient actives de 1860 aux années 1960. Elle a produit parmi les plus grosses pépites d'or de l'histoire minière canadienne (50 oz à 71 oz) (Source Sedar: Beauce juillet 4th 2018, Rapport 43-101)

L'objectif de Champs d'Or en Beauce est de retracer les anciens chantiers aurifères placers jusqu'à la source du substratum rocheux afin de découvrir un gisement d'or économique.

Décharge de responsabilité :



La Bourse de croissance TSX et son fournisseur de services de réglementation (au sens attribué à ce terme dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'assument aucune responsabilité quant à la pertinence ou à l'exactitude du présent communiqué.

Ce communiqué de presse contient certains énoncés prospectifs, au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables. Les énoncés prospectifs reflètent les attentes et les hypothèses actuelles de la Société et sont assujettis à un certain nombre de risques et d'incertitudes qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement de ceux prévus. Ces énoncés prospectifs impliquent des risques et des incertitudes, y compris, mais sans s'y limiter, nos attentes en ce qui concerne l'exploration des ressources naturel et aurifère. Ces énoncés reflètent les points de vue actuels de la Société à l'égard des évènements futurs et sont assujettis à certains risques et incertitudes et à d'autres risques détaillés de temps en temps dans les dépôts en cours de la Société auprès des autorités en valeurs mobilières, lesquels documents peuvent être trouvés à www.sedar.com. Les résultats réels, les évènements et les performances futurs peuvent différer considérablement des attentes décrites. Les lecteurs sont priés de ne pas se fier indument à ces énoncés prospectifs. La Société n'assume aucune obligation de mettre à jour ou de réviser publiquement les énoncés prospectifs, à la suite de nouvelles informations, d'évènements futurs ou autrement, sauf dans les cas prévus par les lois sur les valeurs mobilières applicables.

CONTACT :

Patrick Levasseur, président et directeur général : Tél. (514) 262-9239

www.beucegold.com